



Economie culturelle et créative en Tunisie



Programme funded
by the European
Union



Support to the
Tunisian Cultural
sector Programme



EUNIC
EU National Institutes
for Culture

A propos de Tfanen

Tfanen – Tunisie Créative est un programme d'appui au renforcement du secteur culturel, financé par l'Union Européenne dans le cadre du Programme d'Appui au Secteur de la Culture en Tunisie (PACT) du Ministère des Affaires Culturelles. Le programme est mis en œuvre au nom du réseau EUNIC (Instituts Culturels Nationaux de l'Union Européenne), par le British Council.

A propos de la publication

Ce document est la propriété intellectuelle du British Council, les constats et les conclusions faites sont la seule responsabilité des auteurs, le document trace le parcours de Tfanen dans le but de partager les expériences cumulées et les leçons apprises, sur la base de la documentation interne du projet (notamment les études spécifique sur les industrielles culturelles et créatives commissionnée par Tfanen) et des entretiens menés avec les membres de l'équipe Tfanen et ses principales parties prenantes.

Auteurs :

- Aziz Khayat Tebourbi, chargé de publications
- Dr Damien Helly, Team Leader Tfanen – Tunisie créative

Avril 2022

Liste des abréviations

ANETI	Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant
BTP	Bâtiment Travaux Publics
CD	« <i>Compact Disc</i> » Disque Compact
CMAM	Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes
CNCI	Centre National du Cinéma et de l'Image
Covid	Maladie du Corona-Virus
DVD	« <i>Digital Versatile Disc</i> » disque numérique polyvalent »)
ENAU	Ecole Nationale de l'Architecture et d'Urbanisme
ENPFMCA	Etablissement National pour la Promotion des Festivals et des Manifestations Culturelles et Artistiques
HAICA	Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle
ICC	Industries culturelles et créatives
INS	Institut National des Statistiques
MAC	Ministère des Affaires Culturelles
NAT	Nomenclature d'activités tunisienne
OAT	Ordre des Architectes Tunisiens
ONT	Office National de la Télédiffusion
OTDAV	Organisme Tunisien des Droits d'Auteur et des Droits Voisins
PIB	Produit Intérieur Brut
RTMC	Référentiel Tunisien des Métiers et Compétences
TICDCE	Tunis International Center for Digital Cultural Economy
TND	Dinars Tunisiens
TV	Télévision
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la science et la Culture
VOD	« <i>Video On Demand</i> » Vidéo à la demande

Les premiers liens entre le secteur industriel et la culture ont été identifiés dans les années 40 le livre « dialectique de la raison, » écrit en 1944 par les philosophes allemands de l'université de Francfort Theodor W. Adorno et Max Horkheimer et publié en français en 1974. A cette époque (seconde guerre mondiale) le terme avait une connotation péjorative, il visait à pointer du doigt le danger associé à la standardisation des méthodes de production des œuvres culturelles et le danger que cela peut représenter sur la manipulation des masses. Dès le début des années 90, la recherche en sciences économiques s'est intensifiée. L'analyse des chaînes de valeurs économiques de certaines filières culturelles comme la musique, le cinéma ou encore le livre a montré une organisation économique similaire :

- Les biens produits sont durables et la période de rentabilisation est très courte
- La demande est difficile à prévoir
- Concentration des ventes sur une proportion faible de produits par rapport à l'ensemble de la production
- Mutation permanente des méthodes de distribution fortement liées à l'avancement technologique (fortement liée à internet)

De nos jours, les industries culturelles et créatives représentent un secteur économique à part entière. La délimitation de son champ est d'ailleurs un problème récurrent, les définitions varient selon les domaines d'activité que chaque pays décide d'y inclure.

Cependant l'Unesco a établi (2009) un cadre conceptuel définissant les ICC à des fins statistiques. Ce dernier segmente les ICC selon les domaines suivants: Patrimoine culturel et naturel, arts de la scène et festivités, arts visuels et artisanat, livres et presse, audiovisuel et médias interactifs, design et services créatifs. Elle définit aussi des domaines périphériques (Tourisme, sport, loisirs...)

Les premières études de diagnostic menées dans le cadre de Tfanen ont révélé qu'il est prématuré de parler d'industries culturelles et créatives en Tunisie. Une économie culturelle et créative cependant existe et possède un immense potentiel de développement.

Le dimensionnement de ce potentiel et son développement dans le cadre d'une politique culturelle est donc un enjeu économique majeur pour la Tunisie.

Conjointement avec le ministère des affaires culturelles, et dans le cadre de la composante initiative service publique de Tfanen, une mission visant l'atteinte des objectifs suivants a été lancée :

- Mise en place d'un cadre conceptuel et normatif de l'économie culturelle et créative (segmentation, activités, métiers...)
- Collecte et analyse des données relatives aux filières culturelles et créatives (Revenues, entreprises, emploi, cadre légal)
- Analyse des chaînes de valeurs pour chaque sous-secteur
- Identification et priorisation des initiatives à mener et formulation d'une feuille de route

Objectifs de la publication

Cette publication a pour objectif de présenter les principaux résultats des études réalisées dans le cadre de Tfanen sur l'économie culturelle et créative, en particulier celle du cabinet Matine Consulting, pour l'élaboration d'une feuille de route de soutien aux ICC** pour le compte du Ministère des Affaires culturelles (cf. liens et références des pages suivantes). Le présent rapport propose une synthèse de l'état des lieux des différentes filières culturelles et créatives et de la feuille de route. Cette publication se veut aussi une source d'inspiration pour d'autres projets de l'UE visant à soutenir le développement des ICC dans les pays et régions partenaires.

* Pour le rappel historique, sources : François Mairesse, Fabrice Rochelandet, Economie des arts et de la culture (2015).

** Feuille de route pour le soutien aux industries culturelles et créatives tunisiennes (MAC, Tfanen, Matine Consulting 2022)

Méthodologie de l'étude pour une feuille de route de soutien aux ICC en Tunisie

1

Cadrage général

Le cadrage général de l'étude avait pour but de s'aligner sur la méthodologie et identifier les prérequis nécessaires à la réussite de la mission. Parmi ces prérequis, on note: La robustesse du mécanisme de gouvernance du projet, l'exhaustivité des parties prenantes à impliquer, l'alignement du niveau de compréhension des enjeux et des objectifs ainsi que l'identification des données à collecter pour les besoins de l'étude.

2

Cadre conceptuel et normatif de l'économie culturelle et créative

Le périmètre de l'Industrie culturelle et créative est à la fois complexe et subtile. Le chevauchement entre les filières, l'imbrication de la composante créative dans d'autres secteurs économiques et l'absence de référentiel (nomenclature) établi(e) ont révélé le besoin de définir une nomenclature moderne de l'industrie culturelle et créative en Tunisie. Il s'agit des fondations qui vont permettre de naviguer dans cette économie pour évaluer sa performance et planter les graines de la réussite.

3

Diagnostic de la chaîne de valeur et des facteurs de compétitivité

La nomenclature structurant les filières de l'économie culturelle et créative conçue lors de la phase 2 de l'étude a permis de zoomer sur chacune des filières. L'analyse de la chaîne de valeurs apporte une compréhension approfondie de la filière dans son ensemble. A ce stade les experts et les parties prenantes ont contribué à identifier des pistes d'amélioration et les freins au développement du secteur.

4

Panorama de l'économie culturelle et créative

L'estimation des indicateurs économiques au niveau de chaque maillon de la chaîne ainsi que celle des métiers nécessaires à son fonctionnement a nourri une comparaison avec d'autres pays et de souligner les facteurs de potentielle compétitivité. Les nouvelles données produites alimentent la suite la feuille de route avec des indicateurs chiffrés.

5

Feuille de route pour le développement des ICC

En partant des différentes analyses et des recommandations révélées dans les 4 premières phases une démarche de consultation conduit à prioriser les filières et les initiatives de la feuille de route. En résulte une feuille de route détaillant les étapes du développement durable des industries culturelles et créatives en Tunisie.

Par souci de synthèse, cette publication présentera de manière agrégée la méthode et les résultats de l'étude. Un niveau de détail plus important et des argumentaires plus poussés ont été livrés aux commanditaires de la mission.

1

Economie culturelle et créative en Tunisie

Filières et chiffres

Nomenclature et métiers : un prérequis

Vers une nouvelle nomenclature

Le parangonnage (benchmark) a conclu qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise nomenclature. La nomenclature choisie devra correspondre au mieux au contexte économique tunisien pour mesurer à terme la performance économique de la filière.

En Tunisie, l'Institut National de la Statistique (INS) est l'organe de référence en matière de nomenclature des filières et des activités économiques. Il est chargé de développer et mettre à jour la Nomenclature d'Activités Tunisiennes (NAT). Il maintient aussi la classification tunisienne des produits.

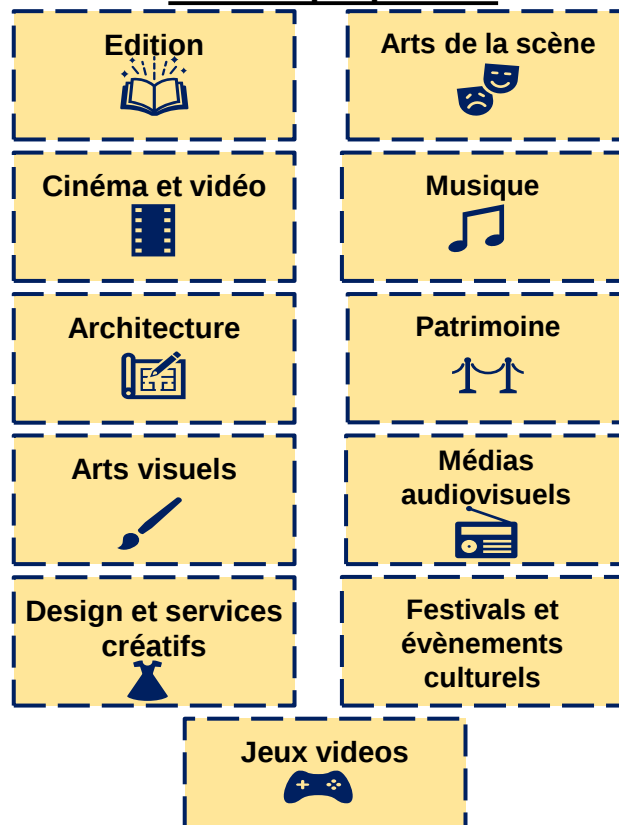
Le parangonnage de Matine a permis d'identifier 11 filières pertinentes et activités associées.

Nouveaux métiers et formations ?

Après avoir posé le cadre de restructuration d'une nomenclature pour les ICC en Tunisie, Matine a analysé le Référentiel Tunisien des Métiers et Compétences (RTMC) en collaboration avec l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI). En plus des 770 métiers relatifs aux ICC, Matine a proposé d'intégrer 158 nouveaux métiers identifiés par le parangonnage international et d'autres travaux précédents. Par exemple, le syndicat national du jeu vidéo avait proposé dès 2017 d'ajouter 29 nouveaux métiers pour cette filière.

La définition d'un nouveau cadre des métiers et filières renouvelle aussi potentiellement les paramètres de la formation dans l'écosystème créatif tunisien : en donnant à voir des besoins de compétences, elle encourage le développement de nouvelles formations adéquates.

Filières proposées



Périmètre de l'analyse

Analyse des 14 domaines du référentiel de l'ANETI

Identification de 770 métiers pour les 11 filières culturelles et créatives

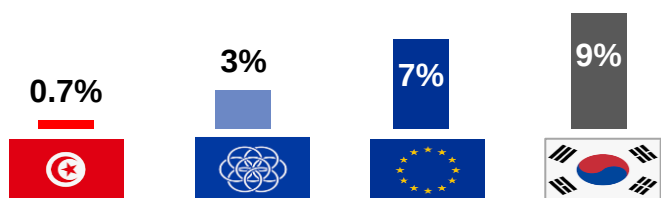
Identification de 158 métiers supplémentaires à travers le benchmark



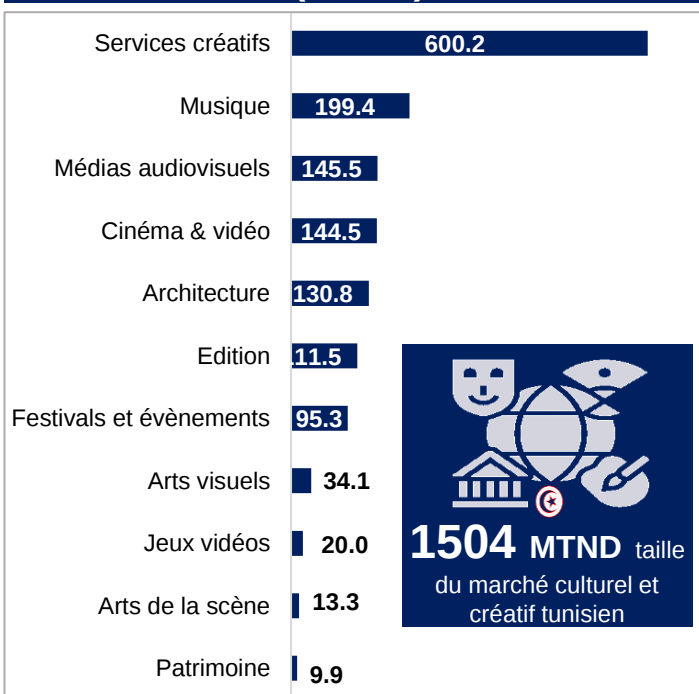
Ebauche de référentiel de métiers des filières ICC

L'économie créative tunisienne en chiffres

Une contribution faible au PIB



Un marché culturel et créatif petit, ... (MTND)

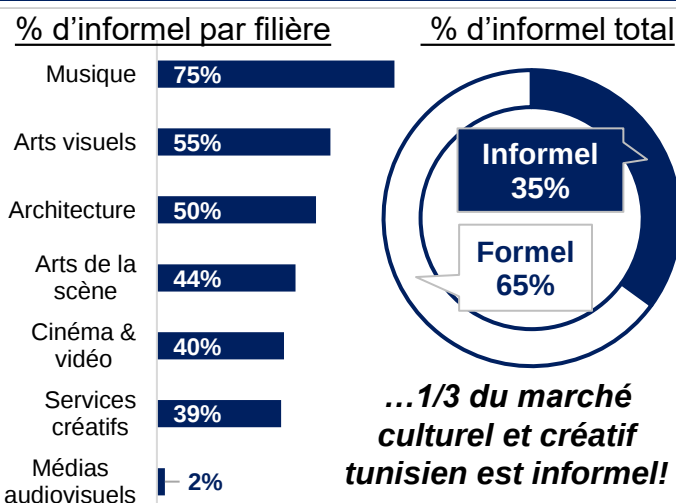


...et fragmenté

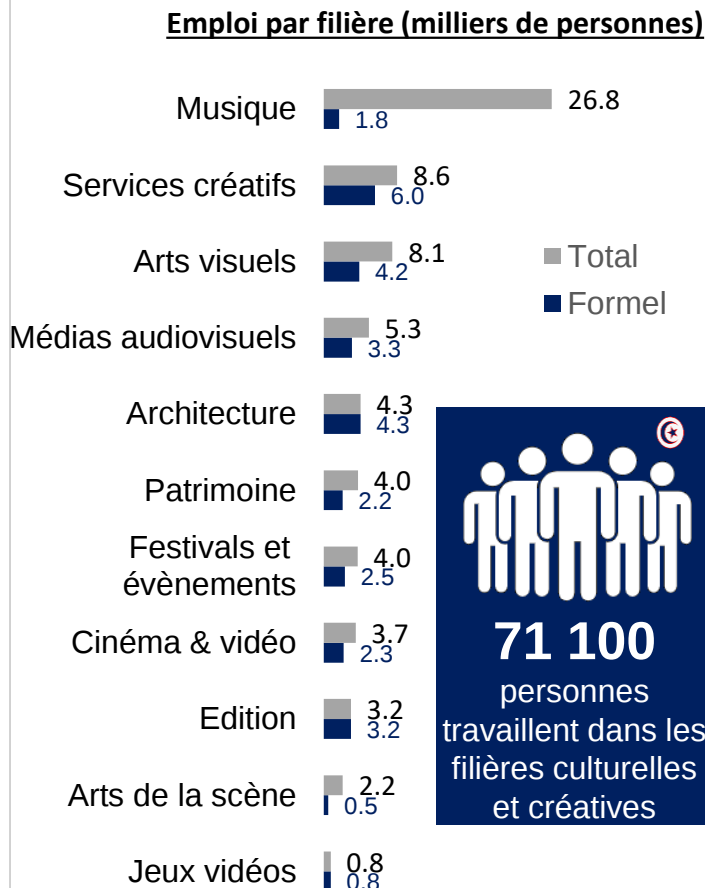
Plus de 14 000 entreprises se partagent un marché relativement petit. Il y a très peu de grandes entreprises. Cette granularité rend la compétition très rude et limite la création de valeur. **La conversion du tissu de PME en plus grandes entreprises demeure un challenge!**



Une grande part d'informel



Des filières qui emploient beaucoup par rapport à la taille de marché





2

Panorama des filières créatives en Tunisie



Design et autres services créatifs

39% de part de marché

12% de l'emploi

Repères*

#1 en taille de marché

#2 en termes d'emplois

La filière de design et services créatifs comprend la publicité (ce qui explique la large part de marché), le design graphique, le design produit, la décoration, la mode & stylisme et assimilés. Les principaux acteurs de cette filière sont les publicistes, les designers, les graphistes, les concepteurs, les imprimeurs, etc.

Le Design et autres services créatifs en chiffres (2019)



27

Ecoles et universités
de mode et de design
(17 de design et 10 de mode)



0,5%

Chiffre d'affaires en % du PIB
tunisien
(vs. 0,8% en France)



8 600

Entreprises
(soit 61% du nombre total
d'entreprises ICC)

Enjeux de la filière

Compréhension du besoin	Conception	Production	Commercialisation	Consommation
- Si la commande est activée par le client, les coûts de prestation sont calculés en jours-hommes. Le prestataire négocie aussi un acompte en début de mission - Si la conception est à l'initiative du designer, les coûts de conception sont supportés par le designer et compensés suite à la vente par les revenus générés		Les coûts de production sont supportés par le designer	- Si la commande est activée par le client, le designer perçoit le reste du montant - Si la conception est à l'initiative du designer, le distributeur prélève une marge sur le prix de vente	Le secteur industriel consomme l'activité design, notamment les département recherche et développement qui sont les consommateurs principaux de design créatif..

Le Design (et autres services créatifs) en Tunisie est une filière dynamique et en pleine évolution: la production a connu un taux de croissance annuel moyen de 32%, passant de 453 Mn de dinars en 2015 à 786 Mn de dinars en 2017. De même la valeur ajoutée a progressé annuellement de 41% entre 2015 et 2017, passant de 254 Mn de dinars en 2015 à 503 Mn de dinars en 2017.

Cependant, la difficulté à s'exporter représente l'un des problèmes majeurs rencontrés par les designers et créateurs en l'absence d'intermédiaires et de professionnels qui facilitent la mise en relation entre les acteurs et les organisateurs d'expositions et foires internationales. Les designers tunisiens font aussi face à une concurrence accrue et à des produits asiatiques et turcs à bas prix (dont la qualité demeure parfois douteuse) qui accaparent le marché mettant en péril la production locale. En ce qui concerne la protection des œuvres et productions, les designers tunisiens ne sont pas suffisamment sensibilisés sur les droits d'auteur et la propriété intellectuelle ce qui a fait émerger le phénomène de « copie » en Tunisie.

Malgré les difficultés de la filière, le secteur du design regorge de compétences créatives et esthétiques capables d'innover et d'offrir des produits créatifs. Les designers se rapprochent de plus en plus du patrimoine tunisien à travers des collections inspirées des traditions mais aussi de l'environnement en offrant des collections éco-responsables. On note par exemple l'existence de marques tunisiennes responsables et des plateformes qui visent à promouvoir la mode durable.



Musique

13% de part de marché

38% de l'emploi

Repères*

#2 en taille de marché

#1 en termes d'emplois

La filière "Musique" comprend les activités relatives au process allant de la création à la diffusion et la représentation des œuvres musicales

Elle englobe dans toutes les disciplines les créations des auteurs, compositeurs, artistes interprètes et producteurs, enregistrées et diffusées sur scène ou sur supports physiques ou digitaux.

La Musique en chiffres (2019)



26

Instituts nationaux de musique



34 744

Enregistrements audiovisuels dont dispose le CMAM



17 885

Cartes professionnelles (Musique et danse)



106

Diplômés en musique arabe

Enjeux de la filière

Création	Edition	Production	Interprétation	Distribution & Diffusion	Consommation
Les créateurs sont rémunérés en droits d'auteurs après avoir déposé leurs œuvres auprès des OGC. Ils peuvent également confier leurs droits patrimoniaux aux éditeurs.	Les OGC collectent les droits à travers les licences conclues avec les diffuseurs de musique et répartissent les droits collectés sur leurs affiliés en fonction de la diffusion de leurs œuvres.	Les producteurs peuvent être rémunérés soit en redevances (% des revenus issus de la distribution digitale) soit en revenus des ventes des supports physiques	Les interprètes peuvent être payés soit en redevances (% des revenus issus de la distribution digitale et/ou physique de leurs œuvres) soit par un cachet négocié pour les représentations sur scène	Les plateformes monétisent la distribution digitale des œuvres. Les magasins de CDs/ DVDs / Vinyles génèrent des revenus par la vente des supports physiques. Les diffuseurs de performance sur scène sont payés par la billetterie. Les créateurs sont rémunérés lors des performances sur scène par les droits collectés par les OGC (licences conclues avec les diffuseurs) ou par un cachet négocié.	

La filière Musique se caractérise par un patrimoine riche dans lequel les auteurs et compositeurs peuvent puiser et s'inspirer. La Phonothèque Nationale relevant du Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes a d'ailleurs pour rôle de conserver et valoriser ce patrimoine.

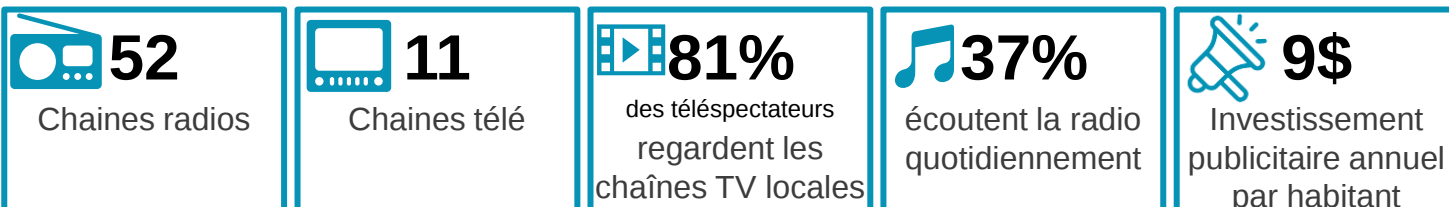
La filière est soutenue financièrement par l'état à travers plusieurs mécanismes d'aides, il en résulte que certains créateurs développent une dépendance vis-à-vis de ces fonds, ne cultivant pas une posture entrepreneuriale et managériale leur permettant de développer leur activité. On observe aussi un manque de sensibilisation des artistes à la question des droits d'auteur et une communication défailante de la part des institutions concernées (seulement 9% des détenteurs de cartes professionnelles sont affiliés à l'OTDAV).

Cependant la filière connaît l'émergence de nouveaux talents artistiques. Beaucoup de ces nouveaux talents ont profité de la libéralisation du secteur après 2011 pour explorer de nouveaux genres musicaux et donc de diversifier la production musicale locale. De plus, l'avènement de nouveaux canaux de distribution digitaux, en particulier les plateformes numériques a fait muter le modèle économique existant puisque ces plateformes représentent désormais l'essentiel des revenus des créateurs dans le monde. Ces canaux ne sont pas encore exploités à leur plein potentiel en Tunisie.

La filière des médias audiovisuels comprend toutes les activités liées à la radio, la télé et toute forme de média audiovisuel aussi bien classique que numérique.

Les principaux acteurs de cette filière sont les chaînes de télévisions, radios, bouquets satellitaires, office national de la télédiffusion, producteurs, annonceurs et assimilés.

Les Médias audiovisuels en chiffres (2019)



Enjeux de la filière

Conception du contenu	Production	Edition	Diffusion & Distribution	Consommation
- Pour les médias : l'investissement est supporté par l'établissement de média. Une production peut être aussi acquise auprès d'une boîte de production externe. - Pour les boîtes de production : la création et la production sont un investissement. Les revenus sont générés par la revente de l'émission/production.		La publicité est la principale source de revenus. L'achat de contenu / programme est le principal coût de l'éditeur / chaîne	Les coûts techniques de diffusion sont supportés par l'éditeur (par exemple frais versés à l'ONT). Les distributeurs peuvent investir pour ajouter des chaînes à leurs bouquets et donc diversifier leur offre.	Revenus générés par les fabricants d'appareils de consommation (valeur capturée par ces acteurs sans pour autant être investie dans les autres maillons de la chaîne)

La filière est réglementée notamment par un organe indépendant, la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle (HAICA) lancée en 2013.

Le paysage médiatique des radios en Tunisie est composé de 52 chaînes radio, dont 15 chaînes comptant plus de 100 000 auditeurs. Concernant les chaînes de télévision, on compte aujourd'hui environ 11 chaînes locales. Cependant, la diversification du paysage médiatique en Tunisie demeure l'une des principales faiblesses de la filière: plusieurs thématiques éditoriales sont encore inexploitées et les chaînes de télé et radio demeurent pour la plupart généralistes. D'autre part, le marché publicitaire en Tunisie, principale source de revenus pour les chaînes locales, est limité (0,2% du PIB tunisien contre 0,65% du PIB au Maroc) entravant ainsi le financement et donc le développement de la filière. Par ailleurs, la transformation digitale demeure un potentiel sous exploité par les médias tunisiens: internet ne représente que 7% du chiffre d'affaires publicitaire des médias.

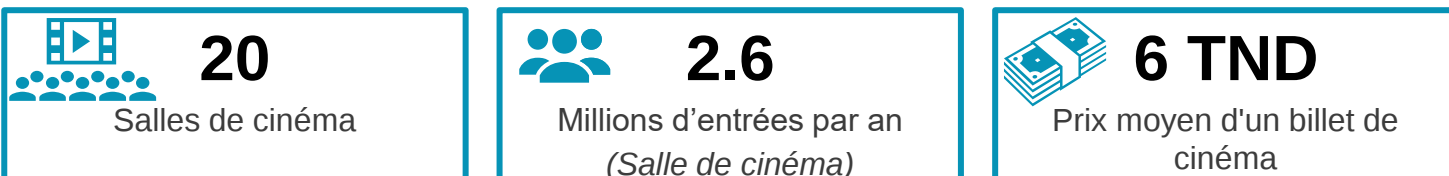
Paradoxalement, les tunisiens montrent de l'intérêt pour le secteur des médias en Tunisie: en 2019 37% des tunisiens écoutent la radio locale quotidiennement et 81% des téléspectateurs tunisiens regardent les chaînes locales en Tunisie (contre 67% en 2013)**. D'après le baromètre Tfannen réalisé en 2021, 67% des personnes interrogées regardent la télévision.

Au vu de ce marché, les médias devraient repenser leur modèle économique et chercher à diversifier leurs revenus afin de maintenir / atteindre un équilibre financier.

La filière du cinéma & vidéo regroupe la production des films long-métrage et court-métrage, séries, vidéos, animations et tout type de contenu audiovisuel.

Les principaux acteurs des filières sont les auteurs, scénaristes, réalisateurs, producteurs, techniciens, vidéastes, distributeurs, exploitants (salles de cinéma, VOD, ...) et critiques.

Cinéma et vidéo en chiffres (2019)



Enjeux de la filière

Création	Développement	Production	Post-production	Distribution	Diffusion & Exploitation	Consommation & Critique
Le scénariste et le réalisateur perçoivent un cachet sur la base d'une négociation avec le producteur (un contrat de cession des droits de scénario du film du réalisateur et un contrat de cession des droits d'auteur sont conclus avec le producteur)		Le producteur touche généralement 30% des recettes de billetterie	Les coûts de post-production sont supportés par le producteur	Le distributeur touche environ 20% des recettes de billetterie	L'exploitant perçoit généralement 50% des recettes de billetterie	La consommation est faible en Tunisie étant donnée les lacunes de promotion et la qualité des infrastructures disponibles

Le secteur cinématographique en Tunisie est fortement soutenu par les associations et les fédérations de la société civile. C'est grâce à leurs revendications que le Centre du Cinéma et de l'Image (CNCI) a vu le jour en 2011. Aujourd'hui, le cinéma est parmi les quelques filières de l'économie culturelle et créative qui dispose d'une structure publique autonome gérant les sujets relatifs à la filière.

Cependant la filière connaît des limites majeures:

- Les fonds d'aides sont insuffisants pour couvrir le besoin en financement de la production locale.
- Une assise juridique obsolète qui ne tient pas compte de l'avènement du digital et des nouveaux supports cinématographiques.
- Le nombre de salles de cinéma reste très faible (1 salle pour 600 000 habitants en 2020) et les conditions d'accueil et de visionnage sont insatisfaisantes pour certaines salles. De plus, la sous-exploitation du système centralisé de billetterie unique développé par le CNCI en 2018 mais qui n'a pas été mis en place dans toutes les salles crée des difficultés de production de données statistiques fiables.

Pourtant le cinéma tunisien est caractérisé par une grande production de films d'auteur et une diversification des genres. Ce cinéma brille à l'international avec des productions locales primées ou nominées dans de grands festivals. Il existe aussi un public cinéphile important de plus en plus intéressé par la production cinématographique locale. La fréquentation des salles de cinéma est passée de 930 000 en 2015 à 2 600 000 entrées en 2019 et la plateforme digitale Artify a connu une augmentation de 2 000% de son trafic durant la période COVID. Plus de recherches concernant la consommation en ligne sur les plateformes mondiales sera nécessaire pour bien cerner le marché tunisien.

La filière Edition comprend toutes les activités allant de la création à la commercialisation des livres, journaux, revues et périodiques ou assimilés.

Elle englobe tout genre de création d'écrivains, auteurs, rédacteurs, traducteurs d'œuvres, journalistes et autres créateurs aussi bien sur les supports physiques que numériques.

L'Edition en chiffres (2019)

 268 Maisons d'édition	 2 674 Livres produits	 434 Bibliothèques publiques	20 TND Prix moyen du livre
--	---	---	--------------------------------------

Enjeux de la filière

Création	Intermédiation	Edition	Impression	Distribution	Commercialisation	Consommation
L'auteur de l'œuvre perçoit un pourcentage sur les ventes du livre (~10%).	L'agent littéraire perçoit une rémunération fixe ou un pourcentage des ventes négocié avec l'auteur	L'éditeur supporte le coût de revient du livre (~30% du prix de vente). Il est rémunéré en pourcentage des ventes (~35%).	L'imprimeur est rémunéré sur la base du nombre d'exemplaires produits	Environ ~15% du prix de vente du livre est dédié à la rémunération du distributeur	Environ ~40% du prix de vente du livre est conservé par le point de vente	Les habitudes de consommation ont évolué avec le numérique. Le tunisien lit de moins en moins.

La filière de l'Edition en Tunisie se caractérise par une augmentation de la production passant de 1 124 éditions en 2011 à 2 710 éditions en 2019. Les livres (hors ceux pour enfants) représentent trois quarts de la production intellectuelle avec une croissance annuelle de 8%. Le genre « littéraire et rhétorique » compte pour 50% des éditions en 2019.

La filière est pénalisée par l'absence d'acteurs opérant dans la promotion, la diffusion et la distribution entravant la mise à disposition de l'œuvre et donc le développement de la filière. De même le métier d'agent littéraire est inexistant, ce rôle est assuré par les maisons d'éditions.

Concernant le financement, les mécanismes d'allocation des subventions de l'Etat seraient à réviser et des mécanismes de suivi des fonds alloués devraient être mis en place.

Sur le volet légal, l'étude Matine relève l'existence d'un cahier des charges obsolète pour les maisons d'édition donnant l'opportunité à des acteurs sans relation étroite avec le livre de bénéficier d'aide publique, ou l'absence de contrat type entre éditeur et auteur.

Par ailleurs, le prix relativement cher du livre tunisien limite son accessibilité au grand public (0,2% du PIB/habitant contre seulement 0,05% du PIB/habitant en France).

Néanmoins, la filière est dotée d'une qualité littéraire qui se traduit par divers prix attribués aux auteur(e)s tunisien(ne)s. Le livre tunisien est également caractérisée par son bilinguisme permettant de s'exporter sur les marchés francophones et arabophones. Cette opportunité est d'autant plus renforcée par le prix compétitif du livre tunisien à l'étranger et par la dépréciation du dinar tunisien.



Architecture

8% de part de marché

6% de l'emploi

Repères*

#6 en taille de marché

#5 en termes d'emplois

La filière "Architecture" comprend les activités relatives à l'architecture de bâtiments, urbaine, rurale et assimilés. Elle englobe les créations des architectes dans toute leur diversité.

L'Architecture en chiffres (2019)



9 361

Etudiants en architecture
(dont 76% dans le secteur public)



0,11%

Chiffre d'affaires en % du PIB tunisien
(vs. 0,29% en France)



3 300

Entreprises
(soit 23% du nombre total d'entreprises ICC)

Enjeux de la filière

Etude de projet

Conception

Réalisation & suivi du chantier

Exploitation

Architecte / Bureau d'architecture :

- Si le projet est privé : Les honoraires des architectes sont établis par un accord mutuel entre l'architecte et son client
- Si le projet est public : L'architecte est rémunéré suivant le décret 78 qui définit les honoraires des architectes en fonction du montant des travaux exécutés.

Les tierces parties impliquées dans les travaux de réalisation et suivi du chantier perçoivent une rémunération négociée sur la base du travail effectué

Le rôle de l'architecte est souvent négligé ou substitué lors de cette phase en Tunisie surtout pour les consommateurs particuliers (hors entreprises BTP).

La filière Architecture peut être considérée comme l'une des filières les plus réglementées et structurées de l'économie culturelle et créative en Tunisie. La filière dispose d'un organe officiel, l'Ordre des Architectes de Tunisie auprès duquel tous les architectes en exercice sont inscrits.

La filière compte aujourd'hui ~4 000 architectes en exercice, dont 3 400 dans le secteur privé. Les femmes représentent ~45% des architectes tunisiens et devrait dépasser le seuil des 50% en 2022. Le nombre de nouveaux diplômés s'élève à 200-250 diplômés par an.

L'emploi / entrepreneuriat précaire représente l'un des plus grands enjeux de la filière. Environ 85% des architectes patentés exercent sous la forme d'une entreprise individuelle / personne physique, ne créant donc pas de nouveaux emplois. La filière présente également un niveau d'informalité élevé, estimé par l'OAT à ~50% du chiffre d'affaires total du secteur (supérieur à la moyenne du taux informel en Tunisie tous secteurs confondus de 45% en 2019 selon l'INS).

D'autre part, une grande portion des constructions en Tunisie se fait sans l'intervention d'architecte. Ceci ne représente pas seulement un frein conséquent au développement de la filière mais aussi une pénalisation de l'aspect esthétique d'une construction ainsi qu'une négligence de l'harmonie du paysage urbain en plus de l'éventuel manquement au respect des cahiers des charges et à la conformité aux normes.

La filière dispose d'un grand potentiel à l'export notamment vers l'Afrique. Cette opportunité est renforcée par la réputation des architectes tunisiens et la qualité de la formation assurée par l'ENAU.



Festivals et événements culturels

6% de part de marché

6% de l'emploi

Repères*

#7 en taille de marché

#7 en termes d'emplois

La filière des festivals et événements culturels et créatifs comprend l'organisation des festivals ou tout autre événement culturel et créatif.

Les principaux acteurs de la filière sont les organisateurs d'événements (publics ou privés), les équipes techniques, les équipes artistiques et toute autre personne impliquée dans l'événement.

Les Festivals en chiffres (2019)



1 224

Festivals et événements culturels



225

Maisons de culture



32%

Des festivals sont organisés par la société civile

Enjeux de la filière

Programmation

Un festival peut avoir de multiples sources de financement : subventionnement public, mécénat ou sponsoring.

Pour les grands festivals, la pérennisation est garantie si les accords de financement sont signés pour plusieurs éditions.

Production

Le festival peut générer des recettes propres par la billetterie ou encore la vente de produits dérivés.

Diffusion

Communication

Les coûts supportés par le budget propre des festivals et/ou à travers des fonds spécifiques : fondations, associations, etc.

La Tunisie se caractérise par un grand nombre de festivals valorisant le patrimoine matériel et immatériel, répartis sur l'ensemble du territoire permettant ainsi de toucher un public diversifié: 814 festivals sont organisés annuellement, soit une moyenne de 63 festivals par gouvernorat. Certains de ces festivals sont inscrits dans le paysage international (Les Journées Cinématographiques de Carthage, le Festival International de Carthage...).

Les festivals et événements culturels sont soutenus par l'Etablissement National pour la Promotion des Festivals et des Manifestations culturels et Artistiques (ENPFMCA) qui a pour objectif de gérer les grandes manifestations et de soutenir leur création. L'établissement offre un programme d'aide à la distribution qui consiste à mobiliser les ressources et le matériel nécessaire aux artistes pour enregistrer et diffuser leur performance. Il est à noter que l'ENPFMCA a récemment entrepris une série de réformes suite à une mission avec le programme Tfanen.

En plus de l'Etat, la société civile joue aussi un rôle important: 32% des festivals en Tunisie sont organisés par des associations. Cependant, l'implication de l'Etat dans les festivals organisés par la société civile demeure limitée. L'Etat consacre des fonds conséquents à ses propres festivals: en 2019, 1,6 Millions TND ont été attribués à 76 associations soit 21 000 TND en moyenne par association.

Les festivals obéissent à des modes de gestion du temps peu sensibles à la planification stratégique, en décalage avec d'autres pratiques dans le monde. Ces différences peuvent avoir des conséquences sur la venue de professionnels, de touristes et d'artistes étrangers. De plus, la remontée d'information est quasi-inexistante, ce qui empêche le développement et la mise en œuvre d'une politique publique festivalière appuyée sur des données objectives et observables dans le temps.



Arts visuels

2% de part de marché

11% de l'emploi

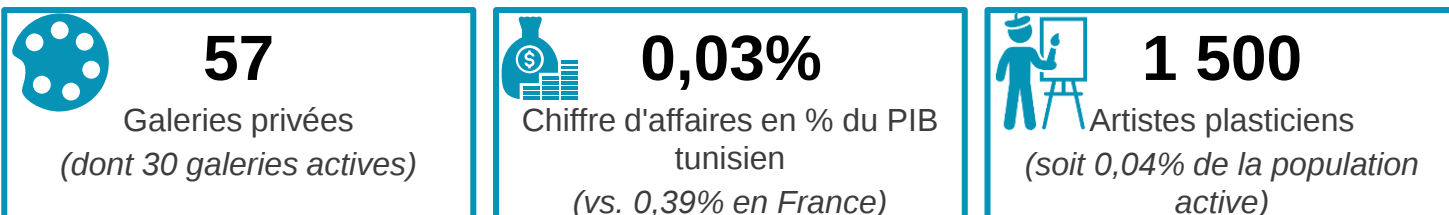
Repères*

#8 en taille de marché
#3 en termes d'emplois

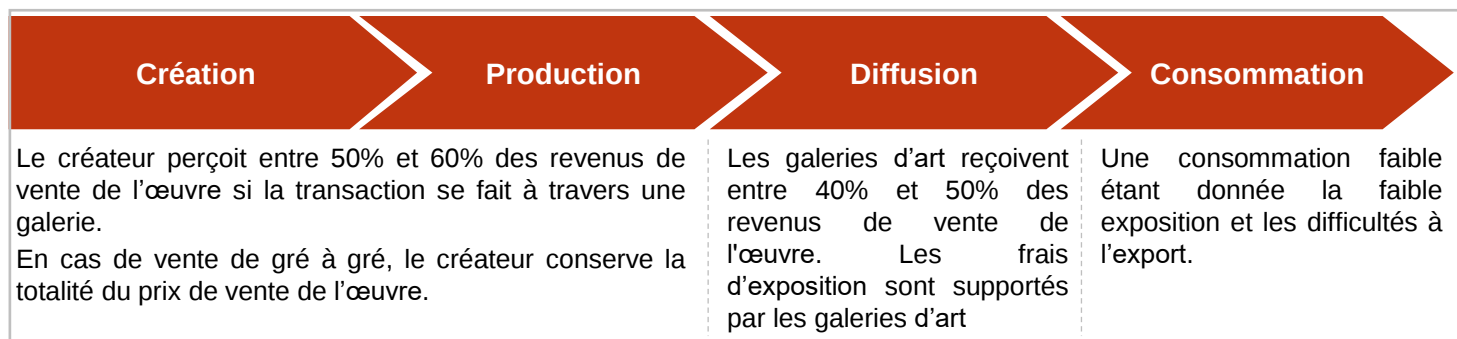
La filière arts visuels comprend les différentes techniques et supports liés à la production artistique (peinture, dessin, gravure, sculpture, arts numériques, photographie, performances...).

Les principaux acteurs de la filière sont les artistes créateurs, les galeristes, les commissaires d'exposition, les techniciens (scénographie, manutention, muséographie, conservation,...).

Les Arts visuels en chiffres (2019)



Enjeux de la filière



La filière des arts visuels est soutenue par l'Etat qui soutient les créateurs notamment à travers le fonds d'acquisition des œuvres. Le budget consacré à ces fonds demeure en hausse depuis 2013 passant de 1 Mn de dinars à 1,8 Mn de dinars en 2020 permettant d'acquérir en moyenne 350 œuvres par an. Ce nombre élevé d'acquisitions a permis à la Tunisie de construire un fonds national composé d'environ 14 000 œuvres constituant un patrimoine national riche. L'Etat tunisien a aussi lancé en 2017 un projet pour la sauvegarde et la préservation, initié par le MAC, permettant de sauvegarder le fonds national des arts plastiques et de conserver les œuvres dans des conditions favorables.

Toutefois, en l'absence d'un cadre légal et réglementaire, la majorité des transactions d'acquisition et de vente d'œuvres d'art s'effectuent à travers des circuits informels sans pour autant créer un véritable marché de l'art, freinant ainsi le développement de la filière. D'autre part, les œuvres d'art sont considérées comme patrimoine national ce qui empêche les artistes tunisiens de s'exporter vers l'étranger et donc de développer une notoriété internationale. Très peu d'artistes protègent leurs œuvres ou sont sensibilisés à l'importance des droits d'auteur. L'OTDAV a des capacités limitées. Il en résulte un risque de copie et une perte des droits des créateurs.

Quant à la formation, la qualité est jugée insuffisante par les acteurs de l'écosystème. En outre, plusieurs spécialités dans la filière comme les restaurateurs, scénographes et commissaires d'exposition sont rares en raison d'un manque de formation pour ces métiers.

En termes d'infrastructure, on compte environ 57 galeries d'arts privées dont 50 sur le Grand Tunis. Ce chiffre semble limité pour valoriser les travaux des 1 131 artistes plasticiens tunisiens (adhérents à l'Union des Artistes Plasticiens Tunisiens).

La filière "Jeux vidéo et interactivité" comprend les activités relatives au processus allant du développement à la distribution et commercialisation de tout genre de jeux vidéo.

Les principaux acteurs de l'industrie sont les studios de développement, les éditeurs, les fournisseurs d'outils et technologies de développements, les fabricants de plateformes (consoles, PC...), les distributeurs, les critiques.

Les Jeux vidéo en chiffres (2019)

 0,02% Chiffre d'affaires en % du PIB tunisien (vs. 0,2% en France)	 600 000 Utilisateurs / joueurs	 20 Entreprises
---	--	--

Enjeux de la filière

Développement de plateformes	Développement de technologies de production	Conception	Production	Edition	Distribution	Consommation & Critique
Vente de consoles. Développement et commercialisation de jeux	Modèle freemium. Frais d'usage et licence	L'acteur financeur (souvent l'éditeur) garde la propriété intellectuelle du jeu et reverse une rémunération minimale et des royalties. L'éditeur touche entre 20% et 35% Les studios perçoivent une rémunération fixe et un pourcentage des ventes négocié avec l'éditeur (entre 10% et 25%) <i>Pour les jeux sur consoles, un pourcentage est reversé aux consoliers (entre 10% et 20%).</i>			Un pourcentage des ventes négocié avec les éditeurs. Pour les plateformes en ligne : droits d'utilisation en plus des royalties (~20 à 35% des marges)	- Game-as-a-product - Games-as-a-service - Modèle freemium & Free-to-play - Publicité (in-game advertisement)

On compte une vingtaine de studios de développement de jeux vidéos en Tunisie pour un marché de 600 000 joueurs. Le développement de cette filière en Tunisie est le résultat d'initiatives portées par des studios et jeunes créateurs de contenus.

Néanmoins, les acteurs locaux se trouvent confrontés à la difficulté de lever des fonds, accentuée par le caractère jugé risqué de cette industrie et les défaillances de l'infrastructure technologique. L'absence d'un écosystème mature de paiement mobile et électronique limite aussi la monétisation des jeux vidéos. Sur le volet légal, les procédures administratives lourdes et la rigidité réglementaire pénalisent l'exportation des jeux vidéos. Cette rigidité impose également des barrières aux paiements internationaux.

L'Etat a mis en place deux structures publiques d'accompagnement à savoir le TIC-DCE et le Creative Digital Lab. Ces incubateurs proposent des programmes de financement dédiés à la phase de préproduction et prototypage mais aussi des formations.

Malgré ces dysfonctionnements, cette filière représente de multiples opportunités de par la croissance que connaît ce secteur à l'international, les multiples innovations qui le caractérisent et les reconfigurations des chaînes de valeur globales de production et de canaux de distribution. Ces évolutions permettent aux spécialistes de jeux vidéos tunisiens de se positionner comme partenaires de proximité privilégiés pour de grands groupes internationaux.

La filière "Arts de la scène" comprend les activités relatives au théâtre, danse, marionnettes, cirque, arts de la rue et assimilés.

Elle englobe tout genre de création d'auteurs, metteurs en scène, dramaturges, chorégraphes et autres, à travers les représentations diffusées sur l'ensemble des canaux existants.

L'Arts de la scène en chiffres (2019)

 47 Centres d'arts dramatiques	 191 Sociétés de production théâtrale	 48 Manifestations théâtrales	 66 Artistes d'arts dramatiques (professionnels)	 329 Associations de théâtre amateur
---	--	---	--	--

Enjeux de la filière

Ecriture de l'œuvre	Production	Répétitions	Diffusion	Archivage
Le chef du projet/auteur de l'œuvre perçoit un cachet sur la base d'une négociation avec le producteur	Le producteur supporte le coût de la production de l'œuvre et perçoit un cachet (~10% du coût total de l'œuvre)	Les équipes artistiques et techniques perçoivent un cachet sur la base d'une négociation avec le producteur (ou metteur en scène)	Le diffuseur ou le producteur se charge de vendre les représentations ou louer l'espace de diffusion. Le producteur supporte les coûts de logistique. Le propriétaire de l'espace loue la salle et/ou perçoit un pourcentage de la billetterie	Les équipes de filmage et de montage perçoivent une rémunération fixe préalablement négociée avec le producteur.

La filière Arts de la scène en Tunisie regorge de talents et témoigne de la grande grande richesse et diversité culturelle des différentes régions du pays, desquelles peuvent s'inspirer les créations. Cependant, le manque de métiers clés (manager culturel, tourneurs, techniciens spécialisés en arts de la scène) pénalise le développement et la distribution des œuvres culturelles scéniques. Le niveau de compétences des nouveaux diplômés suscite également le débat surtout pour les compétences telles que le jeu d'acteur ou la mise en scène.

En termes de financement, l'Etat à travers la direction des arts scéniques propose plusieurs mécanismes de subventions tels que l'achat de représentations (aide à la distribution) avec un budget qui s'élève à 2,6 Mn TND en 2019 et environ 1 500 œuvres théâtrales bénéficiaires. L'aide à la production a un budget d'environ 1,3 Mn TND en 2019, en augmentation annuelle de +11% depuis 2013. Le financement des projets scéniques étant en grande partie assurée par l'Etat, un nombre significatif d'artistes et créateurs développent une dépendance vis-à-vis de ces fonds. Il existe toutefois des sources alternatives de financement (Instituts culturels, fondations privées, ...) mais jugées insuffisantes au vu du nombre croissant de compagnies théâtrales et d'artistes émergents, surtout en l'absence d'une politique d'incitation à l'investissement privé.

Outre la création, l'archivage des œuvres est un autre maillon faible de la chaîne, fortement touché par le manque de moyens et l'inaccessibilité du financement.

En ce qui concerne l'infrastructure, les espaces sont existants au niveau de tous les gouvernorats (maisons de culture, amphithéâtres, ...). Cependant cette infrastructure est peu entretenue et ne dispose pas de moyens techniques nécessaires permettant de l'exploiter à son plein potentiel. Ce contexte appelle à une réflexion profonde sur l'optimisation des moyens publics.

La filière du patrimoine concerne le patrimoine culturel et naturel.

Les principaux acteurs de la filière sont les institutions de l'Etat (Institut National du Patrimoine, Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle et la direction générale du patrimoine), les chercheurs, les restaurateurs, les conservateurs, les médiateurs culturels, ...

Le Patrimoine en chiffres (2019)



1 314

Patrimoine matériel (96%) et immatériel (4%) classé en Tunisie



13

Patrimoine matériel (62%) et immatériel (38%) inscrit à l'UNESCO



115

Musées répertoriés



1.2

Millions de visites des musées et sites sous la tutelle du MAC

Enjeux de la filière

Reconnaissance du patrimoine

Recherche et authentification
Les coûts sont essentiellement supportés par l'Etat (INP)

Valorisation

Protection, conservation, restauration, mise en exposition et médiation
Les coûts sont essentiellement supportés par l'Etat (INP) ou par les donateurs

Communication & sensibilisation

L'investissement dans des outils de médiations est généralement financé par l'Etat ou les bailleurs de fonds.

Mise en tourisme

Les recettes de billetterie et de vente de produits dérivés génèrent des revenus à l'Etat. *Outre les revenus directs, les revenus et impacts indirects pourraient être très importants.*

La filière culturelle relative à la valorisation et la conservation du patrimoine tunisien est celle qui génère le moins de revenus (9,9MTND estimés en 2020). Cela est paradoxal avec le potentiel énorme de la filière, tant le territoire tunisien regorge de richesses matérielle et immatérielle.

Avec 1,2 millions de visites la visibilité des sites et musées tunisiens est faible. A titre comparatif, en 2015, 50 musées dans le monde ont reçus plus de visiteurs que tous les sites et musées tunisiens.

Cette filière est étroitement liée au secteur touristique. Elle représente un prérequis essentiel au développement de ce secteur primordial pour l'économie tunisienne.

Tfanen a réservé une publication à cette filière, à visiter en suivant le lien suivant : [Publication Patrimoine](#)



3 | Tunisie créative 2035 ?

Feuille de route de soutien aux ICC en Tunisie : 10 axes de développement

Depuis le lancement de Tfanen, plusieurs études en lien avec les ICC ont été menées. L'étude préparatoire du fonds d'appui structurant de Tfanen, l'étude sur les pratiques culturelles ainsi que celle sur l'économie culturelle et créatives. Elles convergent sur 10 lignes directrices pour moderniser l'économie culturelle et créative en Tunisie.

1

Mieux comprendre le marché culturel et créatif. Il s'agit de bien délimiter le périmètre de cette économie comprendre les chaînes de valeur et les synergies potentielles entre les filières.

2

Harmoniser l'offre culturelle et créative avec la politique culturelle publique et la demande de culture. Le développement des ICC doit prendre en considération les objectifs de la politique publique et les attentes des personnes.

3

Augmenter la taille du marché culturel et créatif en Tunisie. La consommation de produits créatifs et culturels demeure faible en Tunisie (comparée au potentiel). Encourager la pratique de la culture est positif pour le bien-être et pour l'économie.

4

Développer les compétences des professionnels et arrêter l'hémorragie de la fuite des talents. Investir dans la formation professionnelle et académique et la créations de réseaux professionnels d'apprentissage et de partage.

5

Mettre à jour le cadre légal et institutionnel. Certains textes juridiques régissant le secteur demeurent obsolètes. Une réforme du secteur se révèle donc essentielle pour moderniser.

6

Encourager l'intégration du marché informel. Le marché informel de la culture en Tunisie représente un tiers de l'économie créative. L'intégration de ce dernier dans le cycle économique formel permettra une meilleure maîtrise de cette économie.

7

Protéger la création, la protection de l'artiste et de l'œuvre artistique et/ou créative apparaît comme un besoin pour encourager les jeunes tunisiens à s'intégrer dans cette économie.

8

Faciliter l'accès au financement et l'entrepreneuriat dans le secteur des ICC. L'économie culturelle et créative est un levier de création d'emplois à haute valeur ajoutée. Il s'agit aussi d'un moteur pour booster les exportations.

9

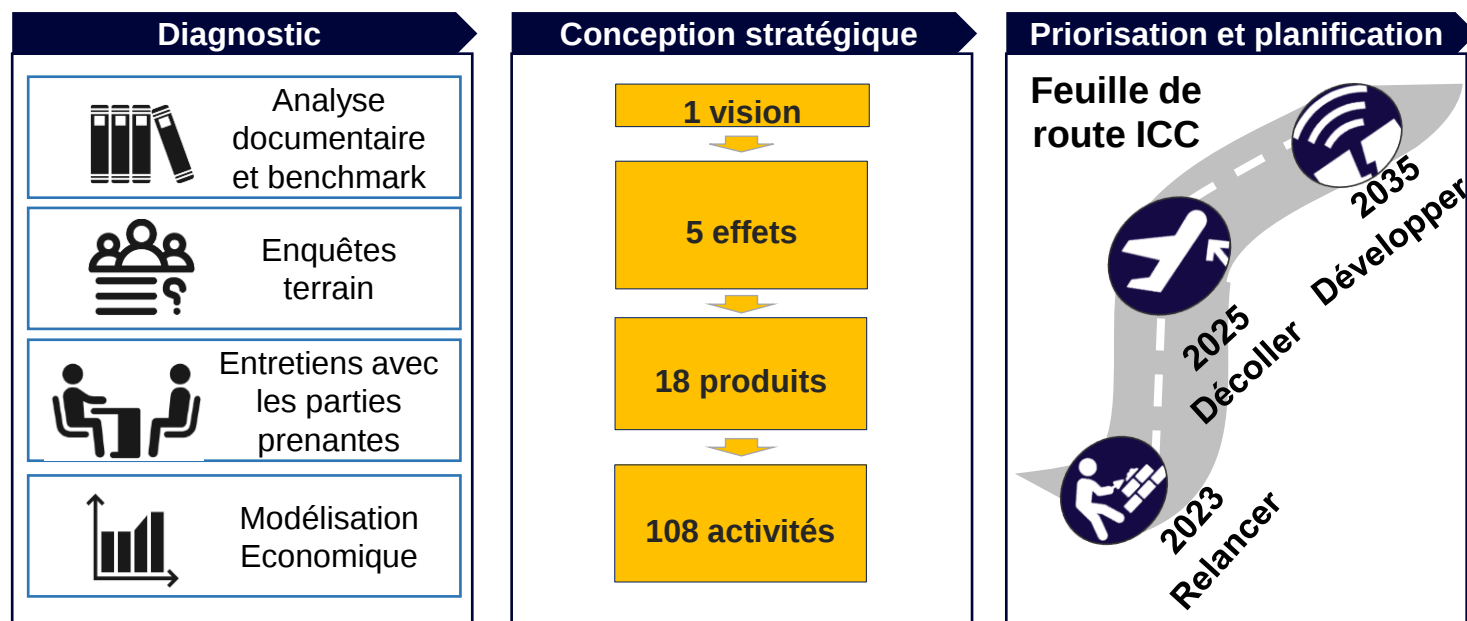
Développer l'infrastructure physique et digitale. Il s'agit d'un prérequis qui permettra d'améliorer l'attractivité du secteur et d'attirer les investisseurs.

10

Communiquer, promouvoir et rayonner à l'international. La culture tunisienne est appréciée, notamment dans le monde arabe. Intensifier la promotion et la coopération avec les marchés culturels voisins est donc fondamental.

Feuille de route de soutien aux ICC en Tunisie : La méthode : diagnostics & consultation

Etapes de conception de la feuille de route stratégique des ICC



Description globale de la feuille de route

La feuille de route reflète la volonté politique du MAC de repositionner le secteur culturel et créatif dans l'économie tunisienne. Le partage de son contenu et son appropriation par les acteurs du secteurs demeurent des défi futurs à relever.

Elle est le fruit d'un processus en plusieurs étapes : la phase de diagnostic (et proposition d'une nouvelle nomenclature et une estimation chiffrée des différents maillons de la chaîne de valeur). [Lien vers le Panorama des ICC en Tunisie.](#)

Le niveau de compréhension atteint dans la phase de diagnostic a permis de cerner le potentiel et d'aboutir à une vision économique à horizon 2030 du secteur culturel et créatif en Tunisie. Celle-ci a été déclinée en effets recherchés, groupes de mesures (produits) et activités (actions concrètes) selon une démarche consultative avec les parties prenantes.

Les ateliers de priorisation et d'affinement ont permis de finaliser la feuille de route selon 3 horizons la structuration du secteur le décollage et puis le rayonnement à l'international du produit culturel tunisien. [Lien vers la feuille de route ICC.](#)

"Every desire demands a strategy. Desire without a strategy is just a waste of time."
— Nitin Namdeo

Feuille de route de soutien aux ICC en Tunisie :

Actions concrètes et immédiates 2023-2025



Horizon 2023: La structuration

Cette phase de structuration est principalement orientée vers la modernisation du cadre conceptuel des ICC. L'adoption de la nomenclature des filières proposées permettra dans un premier temps une meilleure mesure des indicateurs de la filière et de les lier à des actions concrètes : modernisation administrative, statut du créateur, la protection de l'œuvre artistique et de la création, les filières essentielles mais économiquement fragiles - Edition, patrimoine, festivals).



"Tout désire demande une stratégie. un désir sans stratégie est juste une perte de temps."

— Nitin Namdeo*



Horizon 2025: Le décollage

Une fois les fondations de la nouvelle structuration du secteur plantées (Nomenclature, cadre légal et institutionnel, indicateurs économiques...), l'Etat sera en mesure de mettre en pratique son rôle de régulateur.

Cette régulation économique s'articulera autour de 4 thèmes :

L'optimisation de l'investissement de l'état dans la culture et la créativité, à travers une meilleure canalisation des subventions et l'exploitation plus efficace des mécanismes de partenariats public-privé.

L'incitation du secteur privé à investir dans les ICC, à travers la création d'un cadre entrepreneurial encourageant et étudié de manière à assurer à renforcer les faiblesses identifiées au niveau des chaînes de valeurs (Exemples : incubation, distribution des livres, production cinématographique.)

La mise à niveau de l'infrastructure matérielle et immatérielle, à travers la rénovation et la maintenance des espaces de création (maisons de jeunes, salles de cinéma, clubs de théâtre...) d'une part, et la digitalisation des pratiques d'autre part pour accompagner les effets de la révolution digitale mondiale.

Feuille de route de soutien aux ICC en Tunisie :

Tunisie 2035, terre de culture et de créativité ?



Horizon 2035: Le développement

Le rayonnement de la culture tunisienne à l'international n'est pas proportionnel à la taille et à la solidité de l'économie culturelle et créative du pays. En dépit de leur rareté les produits culturels tunisiens s'exportent relativement bien (en témoigne les victoires obtenus par les artistes tunisiens dans les manifestations internationale). Au terme d'une décennie de réformes, le but est d'ancrer la culture et la créativité tunisiennes en tant que vecteurs de développement économique et générer ainsi de la richesse et des emplois au niveau national.

Cette ambition ne peut être atteinte qu'à travers l'émergence d'une scène culturelle dynamique et favorisant l'exposition des produits culturels d'abord sur le plan national, puis régional et enfin l'international.

Une fois le secteur structuré et les différents moteurs de production lancés, l'accent peut être mis sur les synergies entre les différentes filières et avec les secteurs économiques porteurs connexes (tourisme, industries traditionnelles, Technologies de l'Information et de la Communication...).

Durant cette phase l'attention sera portée vers la limitation des écarts entre la demande du marché du travail dans le secteur des ICC et les compétences disponibles au niveau du pays. L'appui technique des entrepreneurs à travers des structures dédiées (écosystèmes entrepreneuriaux, plateformes de réseautage, unités de recherche universitaire...)

Cette phase de la feuille de route prêter une attention particulière vers le transfert de relais vers les générations futures en les exposant dès le jeune âge aux produits culturels. L'intensification des excursions et visites des écoliers des sites culturels, l'enseignement académique de l'art, la mise en valeur du patrimoine tunisien permettrons de créer une génération créative et passionnée par la culture.



Prochaines étapes

La coïncidence de la finalisation de cette étude avec la fin du projet Tfanen ne doit pas freiner l'exécution de cette feuille de route ! Les étapes les plus importantes restent à venir.

Le défi en 2022 reste celui de l'opérationnalisation de la feuille de route à travers un dispositif de gouvernance dédié un plan d'action concret et responsabilisant, un système de suivi et d'évaluation de la performance et une budgétisation fine.

Le ministère aura aussi la mission délicate d'assurer la cohérence entre cette feuille de route et les différents chantiers lancés par ailleurs.

Références bibliographiques

- Feuille de route pour le soutien aux industries culturelles et créatives tunisiennes (MAC, Tfanen, Matine Consulting 2022, <https://www.matineconsulting.com/>)
- Covid19 et le secteur culturel et créatif, MAC, 2020
- Rapport évolution des éditions et éditeurs en Tunisie MAC 2019
- Le mécénat culturel en Tunisie MAC 2016
- Rapport sur la diffusion du livre tunisien à l'étranger, Décembre 2011
- Festivals en Tunisie : Enjeux et perspectives, Tfanen, ENPFMCA 2021
- Enquête sur les pratiques culturelles, Tfanen 2021
- Etude sur l'Economie culturelle et créative, Culture Funding Watch, Tfanen 2019
- Rapport sur l'industrie du film en Afrique, UNESCO 2021
- L'Etat tunisien et le soutien au livre, Fédération tunisienne des éditeurs
- L'Etude sur les médias tunisiens et la transition numérique MediaUp, 2019
- INS
- Rapport Open Sigma, Sigma Conseil 2019
- Etat des lieux de la culture et des arts, MedCulture 2018
- Etats des lieux des industries culturelles et créatives, un potentiel à amorcer, Fondation BIAT, 2018

www.tfanen.org

TFANEN

TUNISIE CREATIVE



Programme funded
by the European
Union



Support to the
Tunisian Cultural
sector Programme



EUNIC
EU National Institutes
for Culture